

# Sécurisez votre infrastructure : les 10 critères pour choisir votre partenaire d'infogérance

---

## Sécurité et conformité réglementaire

- Vérifier la certification ISO/IEC 27001 pour garantir un système de management de la sécurité de l'information (SMSI) conforme aux standards internationaux.
- S'assurer de la localisation des centres de données au sein de l'Union européenne et de la stricte conformité au RGPD pour le stockage des données personnelles.
- Auditer le processus de gestion des accès via l'utilisation de solutions PAM (Privileged Access Management) et l'authentification multifacteur (MFA) obligatoire pour les techniciens.

## Expertise et garanties contractuelles

- Confirmer la détention du label 'Expert Cyber' délivré par l'ANSSI, gage d'une expertise reconnue en cybersécurité.
- Exiger une preuve d'assurance responsabilité civile professionnelle spécifiquement adaptée aux risques IT et aux dommages immatériels (perte de données, interruption d'activité).
- Valider l'inclusion d'une clause de réversibilité opérationnelle détaillée pour sécuriser la reprise des données et le transfert de compétences en fin de contrat.

## Pilotage et performance opérationnelle

- Exiger un contrat incluant un SLA (Service Level Agreement) avec des temps de rétablissement (GTR) et des temps d'intervention (GTI) chiffrés.
- Évaluer la capacité du prestataire à fournir un reporting mensuel complet (disponibilité, incidents, temps de réponse, état des correctifs).
- Vérifier l'existence d'une procédure de gestion des mises à jour (patch management) automatisée et documentée pour limiter les vulnérabilités.

## Continuité d'activité

- S'assurer de la mise en place d'une sauvegarde externalisée géographiquement distincte du site principal.
- Confirmer la réalisation régulière d'exercices de restauration complets pour garantir l'intégrité et la disponibilité des données en cas de sinistre.